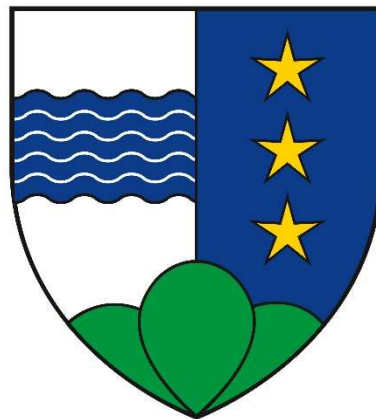




# Rapport de gestion

Présenté en juin 2026



VALBIRSE

## Introduction

Le rapport de gestion prend pour base le [programme de législature 2023-2026](#) qui, rappelons-le, recense 64 mesures ou projets, dont 4 prioritaires :

- 2.2 Concrétiser le projet de Centre de santé
- 3.1 Rénover, selon les besoins, les bâtiments scolaires
- 3.2 Mettre en œuvre le remplacement des pavillons EJC par une solution pérenne
- 6.1 Définir et communiquer une planification financière viable à moyen terme en évitant une augmentation d'impôts et englobant une politique d'investissement en phase avec nos moyens

Pour chacune des 64 mesures, le Conseil communal informe si elle est terminée (T), en cours (EC), non commencée (NC) ou abandonnée (A). Pour certaines, un objectif temporel de réalisation est mentionné à titre purement indicatif. Des explications, en bleu, sont données pour la plupart des mesures.

Enfin, précisons que des évolutions sont possibles entre le moment où ces lignes sont écrites et la présentation du document au Conseil général.

Le rapport de gestion est soumis au Conseil général pour approbation (art. 60 Règlement d'organisation).

Validé par le Conseil communal le 28 mai 2026

Soumis au Conseil général le 22 juin 2026



## 0. Mairie, sécurité, protection de la population

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d' avancement et objectif de réalisation
0.1 Encourager une culture du développement durable au sein des services communaux Il n'y a certes pas de démarche systématique ou documentée en la matière, mais plusieurs petites actions tendant au développement durable sont réalisées au quotidien.								EC
0.2 S'investir dans la Fondation Tour de Moron pour la reconstruction de la Tour + réflexion sur une rénovation durable de la charrière La commune est représentée au conseil de fondation par le responsable du dicastère Finances et Promotion économique. Parallèlement et en coordination avec le conseil de fondation, un groupe de travail œuvre sur le projet de reconstruction avec des marches en métal. Trois marches à l'échelle 1:1 ont été construites. Les discussions sont actuellement en cours avec Mario Botta et avec des partenaires potentiels. Le pavillon d'accueil et la question de l'accès à la Tour sont pris en compte dans les réflexions.								EC
0.3 Restaurer les relations entre les autorités et encourager une saine collaboration L'étude du travail du diplôme fédéral du secrétaire communal adjoint n'a pas mené à des actions concrètes.								EC
0.4 Réfléchir au mode de gouvernance des prestations publiques (en propre ou externalisation) Le point est difficile à aborder la dernière année de la législature et avec la perspective de quatre départs, au sein de l'administration, à moyen terme. Le Conseil communal a créé un groupe de travail qui va réfléchir à des pistes qui seront proposées aux nouvelles autorités 2027-2030								NC
0.5 Adopter des processus clairs et directs dans la gestion des affaires courantes Le processus d'archivage est maintenant finalisé et il va falloir implémenter la bonne pratique dans toute l'administration. Dans la perspective du SMQ, l'administration anticipe en créant déjà des documents qui seront repris.								EC
0.6 Formaliser une délégation de compétences pour fluidifier et accélérer le traitement des affaires Avec la mise à disposition d'un nouveau portail, la validation des factures est plus fluide et semble plus simple pour les élus.								EC
0.7 Favoriser le dialogue avec les communes voisines (autorités et personnel) via des rencontres régulières Le contact est sporadique, aussi bien au niveau stratégique qu'opérationnel, et dépend des sujets d'actualité et des affinités personnelles.								EC



## 1. Aménagement du territoire, police des constructions

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d' avancement et objectif de réalisation
<p>1.1 Développer de nouveaux quartiers dans les zones à planification obligatoire Le départ de deux collaboratrices dans le secteur a ralenti le processus et la planification n'a pas encore été présentée à l'exécutif. Par contre, des discussions ont lieu avec des promoteurs pour certaines zones à planification obligatoire. A noter que le plan d'aménagement local n'a toujours pas été validé par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire.</p>								EC
<p>1.2 Etudier de nouveaux modes d'habitat (quartiers intergénérationnels, parcelles pour habitat mobile) Cette possibilité n'a pas été discutée durant l'année considérée.</p>								NC
<p>1.3 Attirer des contribuables intéressants avec de nouveaux projets immobiliers Les autorités communales n'ont que peu d'influence si la commune n'est pas propriétaire des terrains à construire ; mais des discussions sont en cours avec d'éventuels promoteurs.</p>								EC
<p>1.4 Formation de base des élus et du personnel sur les marchés publics ; définir des critères d'adjudication standards et une politique de choix des entreprises L'aménagement du territoire et la police des constructions sont peu, voire pas concernés par cette question, laquelle peut en revanche relever d'autres dicastères tels que les Eaux ou les Services techniques.</p>								NC
<p>1.5 Etudier la création d'un pôle industriel et le développement de zones industrielles à long terme Les discussions sont toujours en cours avec les autorités cantonales et le propriétaire foncier pour la Zone d'Activités 2 à Bévillard (zone Helios). Voir pt. 6.5</p>								EC



## 2. Affaires sociales

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d' avancement et objectif de réalisation
<p>2.1 Maintenir une bonne politique familiale qui donne satisfaction aux familles</p> <p>Même si le taux de remplissage de la crèche connaît une baisse de fréquentation (98%) en lien avec la morosité économique pour les quatre premiers mois de l'année, les retours des familles sont très positifs ; elles sont satisfaites de l'accueil et de l'accompagnement proposés à leurs enfants. Les étudiants ASE et EDE es accueillis en formation nous permettent d'avoir un œil critique et de questionner notre pratique professionnelle. L'année 2025 a par ailleurs été relativement mouvementée sur le plan du personnel avec trois démissions qui ont nécessité une réorganisation des équipes avec un réajustement du fonctionnement interne et une mise au concours pour un poste à 90%.</p> <p>Malgré ce contexte, les deux postes vacants ont pu être repourvus à l'interne grâce à des collaborateurs et collaboratrices déjà engagés au sein de la crèche. La continuité de l'accompagnement des enfants est ainsi perpétuée. Cette nouvelle dynamique a permis de retrouver une ambiance de travail très positive au sein de l'équipe.</p>								EC
<p>2.2 Concrétiser le projet de Centre de santé</p> <p>Le Réseau de l'Arc a ouvert un centre de santé à la Grand-rue 37, à Malleray, en septembre 2025.</p>								T
<p>2.3 Donner des impulsions à l'AGAVE pour poursuivre une politique du 3<sup>e</sup> âge dynamique</p> <p>Une rencontre entre des membres du comité de l'AGAVE et du Conseil communal a eu lieu fin mai 2026. Ce fut l'occasion de dresser un bilan des premières années d'activités et de cerner les défis des prochaines.</p>								EC
<p>2.4 Réorganiser le Service social Centre-Orval (SSCO)</p> <p>Un an après la définition des objectifs de restructuration au SSCO, les résultats confirment l'efficacité des mesures mises en place pour renforcer la flexibilité et garantir la pérennité financière du service.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Pérennité financière retrouvée</b> : Le coût par habitant a été réduit de manière significative, passant de 46 CHF en 2024 à 29 CHF en 2025, reflétant une meilleure maîtrise des ressources et une gestion optimisée des effectifs.</li> <li><b>Polyvalence du personnel</b> : Tous les assistants sociaux exercent désormais des fonctions polyvalentes, permettant au service de mieux absorber les fluctuations du nombre de dossiers tout en maintenant la qualité de l'accompagnement social. Cette polyvalence s'est révélée particulièrement efficace face à l'évolution contrastée des dossiers : après une baisse importante en 2023-2024, le service a connu en 2025 l'extrême inverse, avec une augmentation générale de plus de 80 dossiers.</li> <li><b>Maintien de la spécialisation des responsables</b> : Les responsables de secteurs conservent un rôle spécialisé, garantissant l'expertise et la continuité dans les domaines cibles (aide sociale, protection de l'enfance et protection de l'adulte).</li> <li><b>Flexibilité des engagements</b> : Les derniers recrutements ont été réalisés sur la base de contrats à taux variable, offrant une meilleure capacité d'adaptation aux variations de charge de travail.</li> </ol>								T

<p>5. <b>Réorganisation de la suppléance</b> : La suppression des postes spécifiques isolés (guichet et gestion de la facture médicale) et leur répartition sur plusieurs collaborateurs a permis de sécuriser la continuité des activités et de réduire les risques liés à la dépendance à une seule personne.</p> <p>6. <b>Valorisation du travail des équipes</b> : Les collaborateurs ont travaillé d'arrache-pied pour gérer ces fluctuations importantes de dossiers tout en maintenant la qualité et la professionnalisation des prestations. Leur engagement et leur flexibilité ont été essentiels pour traverser cette période particulièrement mouvementée. Les équipes sont aujourd'hui fatiguées par cette période intense et ont besoin de retrouver un rythme plus stable afin de préserver leur bien-être tout en consolidant les acquis obtenus.</p> <p>En conclusion, la restructuration du SSCO a permis d'allier expertise sectorielle et flexibilité opérationnelle, tout en garantissant la stabilité financière du service. La mobilisation exceptionnelle des équipes a été au cœur de cette réussite, et le service est désormais en position de consolider ses pratiques et de poursuivre sa mission dans un contexte plus stable et durable, permettant aux collaborateurs de souffler après cette période exigeante</p>								
---	--	--	--	--	--	--	--	--



### 3. Bâtiments

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d' avancement et objectif de réalisation
<p>3.1 Rénover, selon les besoins, les bâtiments scolaires Une classe témoin a été rénovée au collège de Malleray. Elle a permis de valider certains choix et les solutions techniques. Sur cette base, 2 autres classes seront rénovées en 2026. Le Conseil communal souhaite également lancer une réflexion sur l'efficacité énergétique des bâtiments scolaires.</p>								EC
<p>3.2 Mettre en œuvre le remplacement des pavillons EJC par une solution pérenne Des discussions sont en cours avec l'entreprise Espace Real Estate pour la construction d'une EJC sur leur terrain à proximité de l'école secondaire. Le projet est temporairement du ressort du dicastère de l'aménagement du territoire.</p>								EC
<p>3.3 Décider de la rénovation ou du démantèlement de l'ancien stand de tir Ce bâtiment sera rénové entre octobre 2026 et avril 2027.</p>								EC
<p>3.4 Prendre des décisions sur la réaffectation ou non des abris PC Sans avis préalable, l'Office fédéral de la sécurité civile a désaffecté l'ancien poste de commandement à Chemenay et les autorités vont étudier la conversion en abris publics ; il faudra en particulier déterminer où les investissements sont le plus pertinents en fonction de l'état des anciens postes de commandements.</p>								EC
<p>3.5 Mener à bien la réflexion sur notre dotation en personnel affecté à l'entretien des bâtiments, y compris la question du chargé de sécurité La dotation du secteur a changé ainsi que la répartition des ressources. Le départ d'une personne de la localité et une retraite vont impliquer quelques changements cet été. Un collaborateur engagé en 2025 partage son pensum entre la conciergerie et le service de voirie et il suit ce printemps le cours de « préposé BPA » ; par contre, nous n'avons pas les ressources pour former un chargé de sécurité.</p>								EC



<p>4.10 Promotion du mouvement par l'activité sportive Des barres de traction ont été ajoutées au Parcours santé. L'installation d'un terrain synthétique contribue aussi à promouvoir le mouvement. La Fête des 10 ans de Valbirse a permis de proposer des itinéraires de randonnées et/ou de course autour de la commune.</p>								EC
<p>4.11 Clarifier le statut de la ludothèque La Ludothèque vit très bien son transfert sous l'égide d'une commission du Conseil communal. Ses membres sont motivés et prennent leur tâche à cœur. Dans la mesure où la ludo est à l'étroit dans ses murs actuels, un projet de l'étendre à l'appartement situé au même palier est en cours de réflexion.</p>								T
<p>4.12 Développement de manifestations culturelles d'importance pour faire rayonner la commune Valbirse a fêté les dix ans de la fusion en 2025 avec plusieurs activités, dont un repas ouvert à la population et en invitant les autorités de la commune jumelée de Tar. Les autres manifestations publiques courantes organisées par la commune ont toujours lieu : Valbeers, Fête du sport et Fête de la musique en alternance, 1<sup>er</sup> Août. Par ailleurs, la commune a soutenu l'organisation par le Vélo Trial Moron d'une manche de coupe du monde, un événement qui a eu un écho international.</p>								EC

Autres :

Toiletter les règlements en eau potable : le règlement de l'alimentation en eau potable et le règlement tarifaire doivent être modifiés afin de permettre l'encouragement de l'eau pluviale via une subvention ainsi que diverses adaptations pour les moderniser. En cours.



## 5. Ecoles

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d'avancement et objectif de réalisation
<p>5.1 Intégration et inclusion (EP) L'enseignement spécialisé est organisé de manière à intégrer les élèves à besoins particuliers dans les classes régulières</p> <p>Il n'y a plus de classes de soutien dans notre école. Les élèves en difficulté sont intégrés dans les classes et bénéficient régulièrement de leçons d'appui/de soutien soit en classe, soit en petits groupes dans les salles ressources avec un enseignant spécialisé ou alors, pour ceux qui sont le plus en difficulté, ils bénéficient de soutien élargi ou de mesures renforcées, toujours en classe ou parfois en individuel. Depuis la rentrée d'août 2024, un groupe de travail a été mis en place (groupe 360) pour revoir le système dans l'idée de simplifier sa compréhension et son utilisation pour les enseignants, tout en maintenant la qualité de l'enseignement pour les élèves. Ce groupe perdurera à moyen terme.</p>								EC
<p>5.2 Échanges intergénérationnels (EP) Notre école met en place et développe des projets intergénérationnels</p> <p>Depuis plusieurs années, l'école primaire bénéficie du projet Win3 : de retraités viennent dans nos classes et apportent leur aide aux enseignants tout en échangeant avec les élèves. Certaines classes collaborent parfois avec les homes de la région ou encore avec la gym des aînés du mercredi matin. Les parents sont également appelés à collaborer avec nos classes lors de certains projets.</p>								EC
<p>5.3 Gestion des groupes difficiles L'école primaire se dote d'un protocole pour la gestion des situations de groupes difficiles</p> <p>L'école travaille main dans la main depuis plus de deux ans avec l'EJC, l'ESMA et les TSS pour la mise en place d'un projet commun de MPP (méthode de la préoccupation partagée) en collaboration avec Santé bernoise. Ce concept a été mis en place dès janvier 2026 et plusieurs situations ont déjà pu être désamorcées grâce à celui-ci. De plus, la direction planche actuellement sur un système de gestion des cas difficiles qui devrait voir le jour à moyen terme.</p>								EC
<p>5.4 École par cycle (EP) Notre école réfléchit à la possibilité et propose la mise en place de concept d'enseignement par cycle et/ou de Basisstufe</p> <p>Ce projet a été abandonné et ne figure plus dans les objectifs du controlling cantonal de l'école, cela notamment suite à la réorganisation de nos classes et le déménagement d'une classe à Pontenet.</p>								EC
<p>5.5 Infrastructures (EP) Les collèges de Bévillard et Malleray subissent un rafraichissement régulier de leur structure respective</p> <p>Les travaux de rénovation ont gentiment débuté sur le site de Malleray et vont se poursuivre cet été avec la rénovation de deux salles supplémentaires. Concernant Bévillard, une rénovation de l'ensemble du bâtiment à terme serait nécessaire pour répondre aux exigences actuelles de l'enseignement. La réflexion d'adapter l'école pour</p>								EC

permettre aux personnes à mobilité réduite de s'y déplacer doit être amenée à terme et les concepts de sécurité des bâtiments doivent être mis à jour. Un réaménagement des cours d'école serait également nécessaire à court terme.								
5.6 Amélioration des processus administratifs (EJC) Simplification et optimisation des processus de travail pour une meilleure efficacité administrative Nous avons procédé à la signature du contrat Ecole facile suite à une période test de prise en main du logiciel. Malheureusement, nous avons appris en avril 2025 que pour des raisons de sécurité et protection des données, le CEFF industrie se rétracte et ne mettra plus à disposition son logiciel dès août 2026. Nous avons donc résilié le contrat qui nous lie. A l'heure actuelle, le canton étudie d'autres solutions informatiques. Nous sommes dans l'attente de savoir si quelque chose sera proposé aux EJC de la Berne francophone.								EC
5.7 Maintien du budget (EJC) Conserver un budget permettant : - La poursuite de l'engagement de personnel qualifié Tout a été mis en place et les personnes ont été nommées. - Le développement des infrastructures Le budget actuel nous permet de veiller à l'entretien et au renouvellement de l'aménagement de nos infrastructures. - Le développement d'une offre d'accueil qualitative Le budget actuel nous permet l'engagement d'une équipe dont la proportion de personnel formé correspond aux exigences cantonales. Nous poursuivons dans la volonté de professionnaliser l'équipe en encourageant la formation du personnel (formation supérieure et/ou de base).								T  EC  EC
5.8 Évaluation de l'offre d'accueil (EJC) Vérifier si l'offre d'accueil correspond aux besoins des familles et réévaluer le fonctionnement de l'offre d'accueil durant les vacances scolaires Une telle évaluation n'a pour l'heure pas été faite. Nous allons débiter la réflexion sur l'amélioration de l'offre d'accueil pendant les vacances scolaires.								EC
5.9 Bâtiments (EJC) Disposer d'un environnement de travail adapté au mandat de l'EJC par l'aménagement d'une nouvelle infrastructure (bâtiments) en adéquation avec les besoins de la société actuelle Le dossier est en cours et entre les mains des autorités.								EC

EJC :

Le projet MPP a abouti (voir pt. 5.3)



## 6. Finances, promotion économique

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d'avancement et objectif de réalisation
<p>6.1 Définir et communiquer une planification financière viable à moyen terme en évitant une augmentation d'impôts et englobant une politique d'investissement en phase avec nos moyens</p> <p>Le Conseil communal a complètement revu le plan financier et l'a mis en adéquation avec les moyens financiers à disposition de la commune, soit l'autofinancement calculé selon la moyenne des dernières années. Le plan financier est revu annuellement et ajusté, toujours en conservant son adéquation avec sa capacité de financement sans endettement supplémentaire.</p>								T/EC
<p>6.2 Chercher plus systématiquement des partenariats publics/privés et/ou des subventionnements</p> <p>La question de la possibilité d'un partenariat public/privé se pose lors de chaque projet d'importance. Même si aucun projet de ce type n'a encore pu être lancé, des efforts dans ce sens ont été entrepris (chauffage à distance à Bévillard).</p>								T/EC
<p>6.3 Développer une stratégie cohérente d'utilisation du fonds climat</p> <p>Dans sa <u>réponse</u> à l'interpellation 2023/02 « Stratégie pour le climat », le Conseil communal a défini les domaines dans lesquels il souhaite affecter les moyens disponibles du Fonds climat. Pour 2025, le montant du fonds sera utilisé dans le cadre du remplacement des fenêtres du Collège de Malleray. Pour l'année 2026, aucun prélèvement n'est prévu.</p>								EC
<p>6.4 S'illustrer comme la capitale régionale du vélo (BikePark, Vélo trial, itinéraires Moron) &gt;TalentsLab</p> <p>Cette mesure s'est transformée en s'élargissant à la promotion touristique de Valbirse. Le « Pass Valbirse » a été lancé. Un dépliant touristique bilingue a été édité et les panneaux d'entrées de la commune actualisés. Un soutien financier et logistique a été apporté à la coupe du monde de vélo trial.</p>								EC
<p>6.5 S'engager pour trouver une réaffectation du site de l'Hélios</p> <p>Des discussions ont été menées avec les propriétaires actuels, ainsi que la Promotion économique du canton de Berne et la Chambre d'économie publique Grand Chasseral. L'idée de la création d'un parc technologique a été émise mais sa faisabilité doit encore être réalisée. Voir aussi pt 1.5</p>								EC
<p>6.6 Mettre davantage en valeur certains trésors : Etang de la mésange, point de vue sur Péry et bâtiments historiques</p> <p>Le groupe de travail des 10 ans de la fusion a élaboré 14 panneaux avec des photos historiques de bâtiments emblématiques de Malleray, Bévillard et Pontenet. Ces panneaux ont été exposés lors de la fête de la fusion puis lors de Valbeers 2026.</p>								EC
<p>6.7 Promouvoir l'implantation de nouvelles entreprises dans la commune</p> <p>Un projet d'importance régionale pourrait être mené dans le bâtiment Helios. La faisabilité d'un projet a été creusée et un rapport sera prochainement présenté au Conseil communal. (voir point 6.5).</p>								EC
<p>6.8 Mener une réflexion sur les raisons des arrivées et des départs d'habitants et définir une stratégie cohérente pour le développement de Valbirse</p>								NC

<p>6.9 Définir un plan pour la viabilisation ou la vente de parcelles communales et vendre les bâtiments qui ne sont pas indispensables</p> <p>La planification de réalisation des zones à planification obligatoire n'est pas terminée (voir point 1.1) mais des discussions ont lieu avec des promoteurs et la Promotion économique du canton de Berne.</p>							EC
<p>6.10 Rechercher des solutions contre la diminution des commerces dans la commune</p> <p>Le « Pass Valbirse », visant à encourager les touristes à « consommer » à Valbirse, est en fonction.</p> <p>Si un avant-projet de rénovation partielle du Restaurant de la Place a été élaboré, celui-ci ne se concrétisera pas pour le moment. Plusieurs investisseurs ont manifesté un vif intérêt, mais en nombre insuffisant toutefois. Enfin, l'adhésion du Bike-Park au magic pass devrait dynamiser le tourisme avec des retombées positives en matière de commerce local.</p>							EC



## 7. Services techniques, transports et énergie

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d'avancement et objectif de réalisation
7.1 Étudier la diminution de notre dépendance au mazout Un plan directeur énergie est en cours d'élaboration. Il vise notamment la réduction des besoins énergétiques, l'utilisation des rejets de chaleur et le développement des énergies renouvelables à l'horizon 2035. Voir également point 3.1								EC
7.2 Porter l'accent sur la valorisation de quelques places de détente : Parc ornithologique, Verte Joux, étang de la Mésange, places de jeux des 3 collèges Les places de jeux sont rénovées petit à petit. Des jeux ont été ajoutés à la place de jeux de la Lignière. L'étang de Pontenet a été rénové avec l'aide du canton.								EC
7.3 Veiller à ce que le projet des CFF en gare de Malleray-Bévillard ne préterite pas les usagers. Le Conseil suit attentivement ce dossier.								EC
7.4 Concrétiser la borne pour voitures électriques et la Mobility + étendre ce principe à d'autres lieux + étudier un endroit pour des bornes de recharge pour vélos La borne de recharge publique et la Mobility sont en place.								EC
7.5 Projeter la pose de panneaux solaires sur les bâtiments communaux – En lien avec Plan directeur Energie Un mandat a été confié à la société Energys pour étudier la pose de panneaux solaires sur le toit de la halle de Champ Martin.								EC
7.6 Réfléchir au développement d'Eco-Lignière et/ou à la mise en place d'un chauffage à distance à Bévillard Le projet de chauffage à distance de Bévillard a été suspendu. Une étude est lancée pour développer celui d'Eco Lignière.								EC
7.7 Terminer la zone 30 km/h La zone 30 a été validée par l'OPC. Il reste encore le trottoir à l'Ouest de l'ESMA à réaliser.								EC
7.8 Etudier le projet de déchetterie centralisée Une discussion est en cours avec Prélude pour l'installation de containers pour le carton et le papier.								EC
7.9 Etudier la création d'une place du village centrale Le projet a été abandonné.								A
7.10 Etudier la sécurisation des cyclistes sur les routes communales								NC

7.11 Mettre à jour le plan de rénovation des infrastructures (routes, trottoirs, places) sur 12 ans avec un ordre de priorité Un plan d'investissements avec les priorités a été élaboré jusqu'en 2030.							EC
7.12 Développer une politique de préservation du paysage et de développement de la biodiversité							NC

Quelques chiffres :

- La voirie s'occupe de déneiger 40 km de chemins goudronnés (majoritairement propriété de la commune) et 12 km de trottoirs.
- La voirie doit également entretenir les berges de 19 km de cours d'eau et tondre 22'000 m<sup>2</sup> de surfaces vertes.
- La récolte de quelques types de déchets en 2025 :
  - 603 tonnes d'ordures (595t en 2024)
  - 83 tonnes d'encombrants (90t en 2024)
  - 55 tonnes de résidus de balayage (52t en 2024)
  - 637 tonnes de déchets verts (700t en 2024)
  - 65 tonnes de papier (70t en 2024)
  - 46 tonnes de carton (44t en 2024)